

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 27

Artikel: Enigme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à chaôtâ. La serveintê l'âo z'apportâ bin dâi camomilès; mâ tot parâi furont gaillâ mau-bin tandi on part dè dzo....

Trâi senannès après, lo notéro reincontrê l'ami et lâi fâ: Coumeint cein va-te du l'autro dzo?

— Oh câise-tê! y'é étâ tant malado qne y'é cru êtrê âo bet.

— Et porquî?

— Po cein que quand su z'allâ tsi vo, c'étâi po têt derê que ne volliâvo rein medzi, kâ n'avé pas repeinsâ que te m'aviâ einvitâ, et y'avé soupâ âo Café vaudois avoué dâi z'amis. Adon quand mêt su rappellâ l'affêrê su vito z'u tsi vo; mâ quand y'é vu que vo m'atteindîâi, n'é pas ousâ têt derê que y'é dza repêssu, et po ne pas vo fêrê chagrin, mêt su remet â medzi avoué vo. Ora te compreinds se y'avé dè quiet avâi la crévena et êtrê mau: dou soupâ, l'on su l'autro.

— Eh mon pourro ami! se repond lo notéro, sein bin peinsâ à cein que desâi: c'est tot coumeint no.

Connaissances utiles.

Pourquoi il faut mettre les légumes secs et la viande de bœuf dans l'eau froide. — Toutes les ménagères savent que les légumes secs doivent être mis dans l'eau froide et les légumes verts dans l'eau bouillante, que le bœuf du pot-au feu fait de mauvais bouillon si on le jette dans l'eau bouillante. Demandez-leur l'explication du fait, peu d'entre elles seront en état de répondre à la question. Voici ce qui se passe :

Il existe dans les légumes secs, pois, fèves, haricots, lentilles, une substance très nutritive, la *légumine*, qui a une certaine analogie avec le blanc d'œuf et l'albumine de la viande. Cette légumine s'en va des graines dans l'eau froide ou tiède, comme s'en va l'albumine du morceau de bœuf dans l'eau froide ou tiède du pot-au-feu.

Mettez des légumes secs dans l'eau bouillante, l'albumine se coagule aussitôt, durcit, et les légumes restent obstinément fermes.

Jetez du bœuf dans l'eau bouillante, l'albumine se coagule également et empêche le jus de sortir, le bœuf reste ferme et, comme les légumes, le bouillon ne vaut guère.

Si, au contraire, on met les légumes secs dans l'eau froide ou tiède, la légumine y passe lentement et tout à fait si on prend la précaution de conduire le feu doucement. Elle fournit un bouillon très nourrissant et une excellente soupe.

Nous demandions l'autre jour à un jeune homme de Lausanne quel était son jour de naissance.

— Je n'en ai point cette année, nous répondit-il.

— Comment, vous n'en avez point cette année? fimes-nous avec étonnement.

— Non, je suis né le 29 février. Mon

jour de naissance ne revient donc que tous les quatre ans. C'est fort économique pour les parents et amis qui me fêtent à cette occasion: un cadeau sur quatre.

Au mot: *dame*, nous lisons dans le dernier supplément du dictionnaire de Littre:

« Une locution de mauvais usage est de dire sa dame pour sa femme: Il est venu avec sa dame. Dans les chemins de fer, aux arrêts, on lit: Côté des dames, côté des hommes. Il faudrait côté des femmes, ou, si l'on dit côté des dames, il faudrait dire côté des messieurs. »

En Espagne, il est interdit aux jeunes filles de recevoir leur fiancé et de sortir avec lui. Mais on permet à celui-ci de venir à la porte de la maison de sa future et de causer avec elle, aussi longtemps qu'il le désire, à travers un épais grillage. Tous les soirs, on se cogne à des galants qui font ainsi leur cour, même quand il gèle ou qu'il pleut.

Voici une très jolie coquille d'imprimerie, cueillie dans une annonce que nous avons sous les yeux:

« Une personne d'âge mûr cherche une place pour frire un petit ménage ou travailler à la campagne, etc. »

Uu r au lieu d'un a. A quoi tient l'existence d'un ménage! Une malencontreuse lettre suffit pour être frit sans pitié!

M^e Cléry venait de débiter au Palais. Un jour, il plaidait une affaire sans importance devant un tribunal dont le président avait à aller dîner en ville le soir même. Comme il était cinq heures et que le jeune avocat continuait à accumuler arguments sur arguments pour démontrer l'innocence de son client, le président, les yeux anxieusement fixés sur l'horloge de la salle d'audience, lui dit:

— Maître, abrégez! abrégez!

— Mais, monsieur le président, il me semble...

— Abrégez! abrégez! interrompit le magistrat d'un ton qui n'admettait pas de discussion.

Le jeune avocat, d'une voix goguenarde, répliqua alors:

— Désireux de me conformer au désir du tribunal, je vais parler nègre: « Moi raison, lui tort, vous bons juges! »

Et M^e Cléry, en prononçant ces mots, esquissa un de ces gestes suprêmement moqueurs dont il a le secret. Puis, confiant dans la sagesse du tribunal, il s'assit à son banc avec cérémonie.

Il gagna son procès.

THÉÂTRE. — Mardi, 7 juillet, représentation d'une pièce qui a eu à Paris un succès complet: **Un prix Montyon**, comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Valabrègue et Hennequin. On nous assure que tout le monde peut aller entendre cette pièce, désopilante d'un bout à l'autre, et qui sera interprétée par un groupe d'artistes appartenant aux divers théâtres de Paris, et actuellement en tournée sous la direction de M. Albert Chartier. C'est chose très rare de réunir une troupe aussi homogène; aussi nous envisageons cette bonne aubaine comme tout exceptionnelle pour Lausanne: tous les amateurs le savent et en profiteront avec empressement. La soirée commencera par les *Vieilles gens*, comédie inédite, de M. Valabrègue.

Ce soir, représentation de **Mme Judic**, accompagnée de MM. Didier, Guy, Vois, etc. On donnera trois opérettes fort amusantes: le *Divorce*, les *Charbonniers*, *L'Homme n'est pas parfait*, et des chansonnettes. Qui ne voudra pas entendre *Judic*, l'artiste admirable et partout fêtée?...

Réponse à l'énigme de samedi:

Le pommier. Une seule réponse juste, de M. Eug. Bastian, à Forel; la prime ne peut donc lui échapper.

Enigme.

J'habite dans les airs sans user de mes ailes;

Il est d'importantes nouvelles

Dont c'est à moi de décider:

Qu'on vienne me les demander,

Je rends, quoique sans voix, des réponses

[fidèles;]

Mais pour m'entendre, il faut me regarder.

Souscription DAVEL

Liste précédente.	Fr. 86 50
Boni d'écot au 10 Août, Vevey »	1 —
M. E. Burnand pharm	3 —
Total.	Fr. 90 50

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,--. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,--. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,50. De Serbie 3 % à fr. 87,--. — Bari, à fr. 67,--. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,--. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26,--. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100,50. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.